

LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE A L'ETRANGER

LE TRAITÉ FRANCO-BELGE DE TRAVAIL

Tandis que les industriels et les cultivateurs d'un pays ont à redouter la concurrence des produits expédiés d'au-delà des frontières, les ouvriers de ce même pays peuvent craindre, de leur côté, que l'immigration des travailleurs étrangers ne les mette en état de chômage ou, tout au moins, ne fasse baisser leurs salaires ou devenir moins favorables leurs conditions de travail. Ils sont donc généralement, dans tous les pays, hostiles à l'entrée de concurrents exotiques et, en face du protectionnisme économique, on constate aujourd'hui l'existence d'un protectionnisme ouvrier, parfois fort ardent.

Or, d'autre part, certaines nations — et la France est au premier rang de celles-ci — ont absolument besoin de l'appont de la main-d'œuvre étrangère pour compenser leur déficit national. Une vue d'atténuer cette opposition d'intérêts, on a recouru, depuis une vingtaine d'années, à ce que l'on appelle les « traités de travail », qui, dans une certaine mesure, peuvent être comparés aux traités de commerce.

Ces traités ont pour objet de régler la condition des ouvriers étrangers, et celle-ci peut être envisagée aux quatre points de vue suivants : 1° Le contrat de travail des ouvriers étrangers et ses diverses clauses ; 2° La protection légale des travailleurs étrangers en ce qui concerne l'application des lois réglementant le travail ; 3° Les assurances sociales ; 4° L'immigration et l'émigration envisagées en elles-mêmes.

De ces quatre problèmes, le troisième domine de beaucoup dans les traités de travail antérieurs à la guerre ; le quatrième a fait, depuis 1919, son apparition dans les conventions internationales relatives au travail. Quant aux deux premiers, ils sont plus rarement envisagés.

Il viendrait cependant à l'esprit de la traité de travail signé, la veille de Noël, à Bruxelles, entre la France et la Belgique.

Cet accord, qui présente une certaine importance pour nos intérêts économiques, ainsi qu'au point de vue social, consacre les principes suivants : 1° Liberté pour les ressortissants des deux nations de pénétrer dans les deux pays et de se soumettre à la législation locale ; 2° Egalité entre les travailleurs immigrés et les travailleurs nationaux en ce qui concerne : a) leurs salaires ; b) la protection qui leur est assurée par la législation du pays de résidence pour ce qui a trait aux conditions de travail et d'existence ; c) l'acquisition, la possession et la transmission de la petite propriété ; d) les subventions aux caisses mutuelles de secours contre le chômage, les secours de fonds publics de chômage et des institutions publiques d'assistance par le travail ; 3° Faculté pour les travailleurs et employeurs des deux pays de faire partie des Comités de con-

cession et d'arbitrage dans les différends collectifs entre employeurs et salariés ; 4° Engagement qu'ont pris les deux Etats à imposer de taxes ou d'impôts spéciaux aux ressortissants de l'autre Etat en raison de leur travail sur son territoire.

Ainsi donc, par ce traité tout récent, ouvriers belges et ouvriers français sont mis dans les deux pays sur un pied de quasi-égalité pour la plupart des questions qui concernent, soit leur vie professionnelle, soit leur bien-être.

Ceci est d'autant plus vrai que, dès le 21 février 1906, une convention était intervenue entre la France et la Belgique, proclamant le principe de la réciprocité en matière d'accidents de travail. De plus, une convention franco-belge, en date du 14 février 1921, accordée réciproquement, sous certaines conditions, le bénéfice du traitement des nationaux aux ouvriers des mines des deux pays.

On voit, la situation légale des travailleurs des deux nationalités est sensiblement la même dans les deux pays.

Ce serait une erreur de penser que les ouvriers immigrés sont seuls à bénéficier de tels accords. Les ouvriers nationaux en bénéficient également, et, en outre, un grand avantage. Désormais, un patron français n'a plus aucun intérêt matériel à employer des ouvriers belges de préférence à des ouvriers français, car les uns et les autres doivent être au bénéfice des mêmes conditions de travail.

On peut donc dire que les traités de travail constituent une bonne solution au délicat et très complexe problème de l'immigration des travailleurs étrangers. Dès lors, il faut souhaiter leur généralisation.

Mais on ne saurait nier que de multiples difficultés ne s'opposent à la signature de ces conventions internationales.

Il y a tout d'abord la différence de l'intérêt que les deux pays signalaires peuvent avoir à signer un tel accord de réciprocité.

En second lieu, la diversité des législations de chaque pays en matière de travail constitue parfois un obstacle ; le principe de la réciprocité suppose, en effet, entre les pays qui veulent mutuellement se faire bénéficier leurs nationaux, une législation, au moins équivalente.

Enfin, un troisième obstacle provient de l'état de l'opinion publique qui voit d'un œil peu favorable toutes les mesures qui, à tort ou à raison, elle suppose pouvoir accroître l'immigration.

Mère Marie-Thérèse du Cœur de Jésus, Thérèse de Jésus, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de l'Adoration réparatrice.

Ce procès était ouvert depuis le 28/3/1900 devant un tribunal ecclésiastique spécialement constitué à cet effet à Paris.

Les pièces, renfermées dans deux coffrets scellés aux armes d'un cardinal-archevêque de Paris, vont partir pour Rome où elles seront portées par un personnage désigné à cet effet.

Un survivant de Reichshoffen décoré par le Pape

Montpellier, 2 janvier. — M. Joseph Arnaud, l'un des survivants de la célèbre charge de Reichshoffen, ex-général au 8<sup>e</sup> régiment d'artillerie, actuellement âgé de quatre-vingt-cinq ans et présentement vicaire à l'église Sainte-Anne, à Montpellier, vient d'être décoré par le Pape, de la médaille « Buno Meris ».

M. Arnaud est déjà titulaire de la médaille militaire au titre de la campagne de 1870 et de la médaille d'honneur du travail.

UNE VIEILLE FEMME ASSASSINÉE DANS LES VOSGES

Saint-Dié, 2 janvier. — On a découvert, à Gumbrecht, petit hameau situé dans la région montagneuse, une vieille femme, Mme Sibille, assassinée. La victime vivait seule.

L'arme du crime a été découverte à proximité. C'est une canne à rondelle, à laquelle adhèrent encore des lambeaux de chair et de cheveux.

Mme Sibille gisait dans un flaquet de sang, le visage tourné vers le sol. Elle portait sur tout le corps d'innombrables blessures. Tout l'appartement a été fouillé.

LA REMISE DE LA FLOTTE DU GENERAL WRANGEL

UNE MISSION SOVIÉTIQUE A BIZERTE

Tunis, 2 janvier. — Conformément aux instructions données par le ministre de la Marine, la mission russe qui procède actuellement à l'arsenal du Sidi Abdallah au recensement et à la vérification des bâtiments de la flotte Wrangel séjournera, à Bizerte, jusqu'au 11 janvier.

Une commission technique désignée par le vice-amiral Jehanne, préfet maritime, opère en même temps que la délégation soviétique et fait un rapport journalier à la Préfecture maritime.

Il se confirme que plusieurs unités de la flotte Wrangel, internée à Bizerte, ne sont plus utilisables.

L'AVIATION BRITANNIQUE LE PLAN DU NOUVEAU MARCHAL DE L'AIR

Londres, 2 janvier. — Le maréchal de l'air, sir John Maithland Sandon, a été nommé chef de l'air en Méditerranée et a pris le commandement de la défense aérienne de la Grande-Bretagne.

D'après le plan du maréchal Sandon, approuvé par le gouvernement en 1923, les 18 escadrilles actuelles de défense seront portées à 62.

Le plan de l'aviation est une étroite liaison entre la terre et la mer, ainsi qu'entre des zones aériennes verticales. Chaque zone comprendra des barrages de canons anti-aériens, des phares, des filets, des mines aériennes et des escadrilles de chasse évoluant à grande hauteur. Il y aura des postes d'écoute et une barrière d'aéroplanes alternant avec la ceinture de canons et d'obstacles aériens.

Comment on fait voter à la Chambre un texte portant atténuation à la loi des dommages

Des malfaiteurs jouent un tour à la police de Londres et dévalisent tranquillement une maison

Londres, 2 janvier. — Il y a quelques jours, une lettre parvint à Scotland-Yard, annonçant que de dangereux malfaiteurs, décidés à tout et armés de revolvers, projetaient de dévaliser la maison d'un riche magistrat dans le nord de Londres. L'informateur annonçait qu'il avait été récemment traité avec indulgence par ledit magistrat. Il détaillait très précisément les lieux. Les malfaiteurs devaient arriver devant la maison avec une somptueuse automobile et l'un d'eux serait déguisé en femme et habillé richement.

Les agents les plus expérimentés furent lancés sur cette piste et une étroite surveillance de la maison fut organisée, mais des heures passèrent et l'automobile ne parut point, et pour cause. Car, tandis que la police concentrait ses forces sur la précédente maison menacée, les malfaiteurs opéraient tranquillement dans une maison isolée, située à moins d'un kilomètre de là et appartenant à un ancien membre du Parlement.

Tous les bijoux et l'argenterie furent enlevés ; une somme assez importante en monnaie anglaise et en francs a été emportée ; mais les cambrioleurs dédaignèrent une certaine quantité de marks allemands. Ils n'ont pu dévaliser sans être inquiétés et, malgré toutes les recherches de la police, ils n'ont laissé aucune empreinte digitale.

LE BUDGET BRITANNIQUE est en déficit de sept milliards et demi de francs pour les trois premiers trimestres de l'année financière

Londres, 2 janvier. — Contrastant singulièrement avec les déclarations encourageantes des milieux industriels britanniques, le rapport officiel sur les revenus nationaux au cours des neuf derniers mois qui vient d'être publié accuse un énorme déficit de 80.088.083 livres sterling, soit plus de sept milliards et demi de francs.

UN DRAME A CHERBOURG AU COURS D'UNE QUERELLE FAMILIALE UN ITALIEN TUÉ UN BLESSÉ A GUERRE PÈRE DE TROIS ENFANTS

Cherbourg, 2 janvier. — A la fin de la soirée, près de la fondrière de Tourlaville, alors que le dernier tramway rentrait au dépôt voisin, un Italien prétendit y monter et se faire conduire place de Tourlaville.

Un voyageur, M. Lucien Delahaye, 30 ans, blessé de guerre, père de trois enfants et cultivateur à Tourlaville, tenta d'intervenir, fut atteint d'une balle au front et tomba foudroyé.

L'Italien a été arrêté ce matin dans la campagne, et ramené à Cherbourg.

Mort du « père des marins de Terre-Neuve »

Lorient, 2 janvier. — On annonce la mort à Lorient du capitaine de vaisseau, Auguste Rouhier, appelé dans la région bretonne « le père des marins de Terre-Neuve ». Il était né en 1839. Ancien officier de la marine marchande, il était entré, en 1870, dans la marine nationale où il eut une brillante carrière.

Il exerça de nombreux commandements dans la division navale de Terre-Neuve et en Islande, au Siam, lors des événements de 1898, en Cochinchine, etc. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

Quinzaine du Poisson

Il est fait assavoir aux amateurs de bon poisson que le poisson de la Ville de Lille pour ses frères, l'Hotel de Table des Chateaux, est aussi reconnu le plus doux, le meilleur et le plus économique.

PETITES NOUVELLES FRANCE

L'Administration des chemins de fer de l'Etat communique une note disant que, par suite de la rupture d'un train de marchandises à Béthune, le 31 décembre, un train de voyageurs de la ligne Lille-Paris a été retardé de plusieurs heures.

STRANGER

M. Baldwin revint de sa résidence privée à la campagne, où il a passé les fêtes de Noël, à Londres. Il aura plusieurs entretiens avec ses ministres avant le départ de M. Churchill pour Paris, où il va assister à la conférence des ministres des Finances.

Un certain nombre de fascistes ont défilé dans la manifestation de Florence. D'autres fascistes ont rendu à la prison Belli Martini, demandant valablement la libération des fascistes détenus.

DERNIÈRE HEURE

LES DETTES INTERALLIÉES

Il n'y aurait eu aucune proposition de l'Angleterre aux Etats-Unis au sujet de la dette française

Londres, 2 janvier. — Une réserve extrême est gardée au ministère des Affaires étrangères et à la Trésorerie sur les bruits qui ont couru aujourd'hui sur certaines propositions de l'Angleterre aux Etats-Unis, relatives au règlement de la dette de la France.

Bien qu'il soit impossible d'en obtenir actuellement confirmation ou démenti, on déclare qu'aucune communication officielle de l'Angleterre ne fut faite aux Etats-Unis ou à la France.

On attire cependant l'attention sur le fait que M. Churchill a déclaré à la Chambre des Communes, le 10 décembre dernier, que le gouvernement anglais ne désirait pas intervenir dans les arrangements mutuellement très avantageux des deux nations amies, mais qu'il considérait comme essentiel que des paiements proportionnels soient effectués à l'Angleterre.

Le projet des paiements aux Etats-Unis prévoit un moratorium de dix années

Le procès apostolique de la fondatrice des Sœurs de l'Adoration réparatrice

La « Semaine Religieuse de Paris » annonce la clôture du procès apostolique sur les vertus et les miracles de la vénérable

Une augmentation de taxe pour les télégrammes-express

Paris, 2 janvier. — Le sous-secrétaire des Postes et Télégraphes fait connaître qu'à dater du 1<sup>er</sup> février 1925, la taxe spéciale relative à la remise des télégrammes express sera fixée par décret à 2,50 jusqu'à 5 km, et à 4 francs au-dessus de 5 km.

Le voyage à travers le Sahara, auquel devait participer le Roi des Belges, est retardé

Paris, 2 janvier. — On signale, il y a quelques jours, une certaine effervescence dans les tribus du Sud Marocain. Des groupes de rebelles se préparent à attaquer les convois automobiles.

Les armements aériens de l'Allemagne commentés en Angleterre

Londres, 2 janvier. — Le « Daily Mail » publie en tête de ses colonnes un article de son correspondant aérien, où on lit entre autres :

Le même correspondant souligne qu'environ 50% des travaux effectués dans le monde de la guerre ont été réalisés par la Commission des Réparations

UNE REUNION de la Commission des Réparations

Paris, 2 janvier. — La Commission des Réparations a tenu sa réunion, aujourd'hui, sous la présidence de M. Louis Barthou au nom de la Commission, le Président a félicité Sir John Bradbury, délégué britannique, qui vient d'être fait pair de Royaume-Uni, et M. H. A. Kramball Cook, délégué adjoint britannique, qui vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges, de la distinction dont il est l'objet.

UNE AUTO CAPOTE PRES DE NIMES Six blessés

Nîmes, 2 janvier. — Une auto transportant six personnes qui se rendaient jeudi après-midi de Nîmes à Saint-Gilles du Gard à un match de football, a capoté à un passage à niveau à 3 kilomètres de cette localité. Les six voyageurs ont été plus ou moins grièvement blessés ; ils ont tous été transportés à l'hôpital de Saint-Gilles.

LA POLITIQUE INTERIEURE ITALIENNE

M. Mussolini va s'expliquer à la Chambre

Rome, 2 janvier. — On annonce que M. Mussolini fera samedi à la Chambre, des déclarations importantes sur la situation politique actuelle et l'attitude du gouvernement.

Les journaux poursuivis

Rome, 2 janvier. — Selon ce qui est dit dans les milieux journalistiques, il a été communiqué à un certain nombre de journaux de Rome une ordonnance préfectorale invoquant une disposition de la loi en vertu de laquelle le préfet aurait le droit, en période exceptionnelle, de prendre les mesures nécessaires à la conservation de la suspension des journaux) qui comperte la sécurité publique.

LA LUTTE CONTRE LE PERIL REVOLUTIONNAIRE EN TCHÉCO-SLOVAQUIE

Prague, 2 janvier. — A l'exemple des évêques de Hollande et de Suisse, plusieurs évêques de Tchéco-Slovaquie, ont adressé à leurs diocésains, un mandement dans lequel ils interdisent aux catholiques, sous peine de sanctions ecclésiastiques, d'adhérer à des organisations socialistes ou communistes, qu'il s'agisse de comités politiques ou de syndicats professionnels.

LE MAUVAIS TEMPS UN MUR S'ÉCROULE A PARIS

Un tué, trois blessés

Paris, 2 janvier. — Par suite de la violence du vent, qui soufflait cet après-midi, sur Paris, un mur s'est écroulé, avenue de Suffren.

La BOURRASQUE CONTINUE sur la Manche

Londres, 2 janvier. — La tempête a continué à sévir avec une violence inouïe sur les îles britanniques et la Manche. Deux étaient un accident de chasse. Alors qu'il chassait le lion, l'éléphant, le buffle, etc., un rhinocéros s'est soudain son apparition et fonce droit sur le duc, qui ne dut son salut qu'à son talent de tireur expérimenté, car il tua la bête alors qu'elle ne se trouvait plus qu'à une quinzaine de mètres de lui.

LE DUC D'YORK ECHAPPE A UN RHINOCEROS

LES NEFAITS DE LA TEMPÊTE SUR LA COTE ANGLAISE

Londres, 2 janvier. — La tempête a causé des accidents en plusieurs endroits, notamment à Portsmouth où un tramway a été projeté contre une maison. Il n'y a pas eu de victimes.

LES NEFAITS DE LA TEMPÊTE SUR LA COTE ANGLAISE

DECouverte d'un cadavre a STEEN-BECQUE

DECouverte d'un cadavre a STEEN-BECQUE

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX, COTONS, LIVERPOOL, 2 janvier 1925. Ventre, 3.000 (4.000); Importations, 730.667 (2.040.811); Américain, better (baisse 15); Brésil, (baisse 7 (baisse 15)); Egyptien, hausse 10 (à 30).